

# MENTION COMPLÉMENTAIRE EN MAINTENANCE THERMIQUE INDIVIDUEL

## OBJECTIF DU DIPLOME

Cette mention complémentaire est un diplôme national de niveau V qui vise à donner à son titulaire une qualification spécialisée.

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une entreprise d'exploitation et de maintenance d'installations thermiques, de distribution d'énergie ou de chauffage. Il peut aussi travailler au sein du service après-vente d'un constructeur ou d'un distributeur de matériels thermiques.

Il installe, entretient et répare, chez l'utilisateur ou en atelier, des appareils de chauffage et de production d'eau chaude. Dans le cadre de son activité, il est conduit à gérer des stocks, à établir des diagnostics, à monter des devis et des fiches d'intervention, à produire des factures. Par ailleurs, il a un rôle de conseil auprès des clients.

## CONTEXTE PROFESSIONNEL

L'Agent de Maintenance assure la mise en service et la maintenance préventive et corrective des installations et des appareils de production de chaleur, dans les secteurs des équipements thermiques, domestiques et petits bâtiments fonctionnels. Il peut avoir une activité professionnelle plus ou moins spécialisée suivant la nature ou le degré de spécialisation de l'entreprise ou de ses services.

**Il peut être employé par des entreprises de nature et d'importance différentes telle que :**

- Entreprises d'exploitation et de maintenance d'installations thermiques
- Service Après-Vente de constructeurs ou distributeurs de matériels thermiques
- Entreprises de distribution d'énergie
- Entreprises d'installation de chauffage Entreprises ou administrations grandes utilisatrices

d'énergie, collectivités locales Office d'HLM

Il est appelé à travailler sur des installations utilisant des énergies et des techniques variées. Il intervient dans des installations intérieures qui comprennent tout ou partie des équipements suivants :

- Chaudières murales, sol (fioul et gaz) d'une puissance inférieure à 70 Kw et les régulations qui leurs sont associées
- Appareils de production d'eau chaude sanitaire  
L'Agent de Maintenance entretient et répare les appareils de chauffage et de production d'eau chaude chez l'utilisateur ou en atelier, de façon autonome.

**Ces activités le conduisent à :**

- Préparer la tournée
- Gérer son stock
- Établir un diagnostic
- Assurer la maintenance préventive
- Assurer la maintenance corrective (dépannage)

- Rédiger un devis
- Rédiger un bon, une fiche d'intervention
- Rédiger une facture
- Encaisser
- Expliquer son intervention, le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client
- Expliquer l'intérêt d'un entretien régulier et systématique
- Informer le client sur la pérennité de l'appareil
- Rendre compte à ses supérieurs hiérarchiques  
Il effectue des tournées programmées. Il utilise un véhicule léger équipé d'outillage spécialisé et doté d'un stock permanent de pièces détachées.

## **PÉDAGOGIE**

### **Enseignement professionnel**

- enseignement Technologique et Pratique
- Etude de construction  
**Enseignement général :**
- Français / Histoire-géographie
- Mathématiques
- Education physique et sportive
- Prévention Santé Environnement